

Urbanisme, aménagement et géomatique

Licence professionnelle Cartographie, Topographie et Systèmes D'Information Géographique



Composante

Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires

Présentation

La Licence professionnelle Mention Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique Parcours Urbanisme, Aménagement et Géomatique est un diplôme universitaire en alternance et en contrat d'apprentissage créé avec le soutien du CFA Formasup.

Ce titre professionnel de qualification de niveau conduit à une insertion professionnelle directe. Le diplôme valide l'obtention de 60 crédits ECTS et correspond à un niveau global de 180 crédits ECTS.

Cette licence professionnelle bénéficie du soutien du Conseil Régional Nord-Picardie de l'Ordre des Géomètres-Experts.

Ce diplôme a été créé pour apporter une qualification professionnelle demandée pour des métiers en plein essor en lien avec la cartographie numérique, la géomatique, le développement de la décentralisation et la mise en œuvre des réformes de modernisation de l'action publique territoriale et de l'organisation territoriale.

La Licence professionnelle vise à former des cadres intermédiaires pour répondre aux besoins des collectivités territoriales, entreprises et services de l'État dans le domaine de la cartographie numérique, la gestion de données spatiales numérisées, l'aménagement territorial, du développement durable et de la géomatique. L'originalité et la spécificité de la formation résident dans la mobilisation des méthodes, techniques et outils d'analyse, de traitement, de valorisation

de l'information géographique et de géovisualisation au service de l'aménagement et de l'urbanisme à toutes les échelles géographiques. Cette formation est ouverte depuis 2010.

La promotion rassemble au maximum 16 étudiants apprentis.

Objectifs

- La licence professionnelle Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique parcours Urbanisme, Aménagement et Géomatique constitue l'un des parcours de licence professionnelle du domaine Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales de l'Université de Lille.
- Elle a été conçue en partenariat avec des professionnels de l'aménagement & Urbanisme et de la géomatique (collectivités territoriales et notamment la Métropole européenne de Lille, Cabinets de géomètres-topographes ...).
- Cette formation complète une offre de formation diversifiée et fortement reconnue à l'échelle nationale en aménagement-urbanisme, structurée dans la Mention du Master Urbanisme et Aménagement de l'Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille (IAUGL) en visant un marché de l'emploi de personnels qualifiés en aménagement territorial de niveau post technicien supérieur. Dans la mention « Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique », il n'existe pas d'autres diplômes délivrés par les universités de la Région Hauts-de-France.

- Depuis 2018, la formation est ouverte en l'alternance avec le dispositif de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation. Les apprentis ou étudiants en reprise d'études ou en reconversion professionnelle sont recrutés pour leur contrat dans des collectivités territoriales, des bureaux d'études, des cabinets de géomètres-topographes, des grandes entreprises de distribution d'énergie, des services de l'État.

Savoir-faire et compétences

Les diplômés sont capables :

- d'appréhender les enjeux opérationnels de l'action publique territoriale ;
- de maîtriser les procédures de l'urbanisme stratégique, réglementaire et opérationnel, de la maîtrise d'œuvre VRD (Voiries, réseaux divers) ;
- de prendre en compte les principes du développement durable dans la gestion et le développement des territoires ;
- de mobiliser les bases de données et les outils, logiciels de traitement et de valorisation de l'information géographique (cartographie, systèmes d'informations géographiques - SIG) pour l'élaboration de diagnostics territoriaux ;
- de contribuer à la conception des projets de territoire.

Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail constitué de salles informatiques équipées des principaux logiciels SIG et de l'espace Mercator dans les locaux de l'UFR de Géographie et Aménagement. Cet espace dédié à la géovisualisation et au traitement de l'information spatiale permet un accès à des ressources dans le domaine des données et de l'information géographique, géomatique, SIG, cartographie. Il est localisé au RDC du bâtiment de géographie de l'IAUGL (<http://cartogeo.univ-lille1.fr/>).

Les étudiants bénéficient du bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université avec une offre de deux sessions de formation réservées pour l'aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.

Un module "Approche de l'entrepreneuriat", dispensé par le Hubhouse de l'Université, est proposé aux étudiants pour les sensibiliser à la création d'entreprises.

Organisation

Organisation

- La formation se déroule sur **12 mois**.
- Elle comprend un volume horaire encadré de **402 heures (hors projet tuteuré et apprentissage dans les structures professionnelles)**.
- Les enseignements sont dispensés sous la forme de **cours/travaux dirigés**.
- Environ **204 heures** sont consacrées aux **outils**.
- **25%** des enseignements sont assurés par des **professionnels de l'aménagement & urbanisme et de la géomatique**.

Ouvert en alternance

La formation comprend un projet tuteuré de 4 semaines et une alternance comprenant **18 semaines à l'université et 25 semaines en entreprise (Alternance progressive au démarrage de la formation de septembre à fin novembre ; 3 semaines à l'université / 1 semaine en entreprise), 15 jrs à l'université / 15 jrs en entreprise de fin novembre à fin mars & alternance ajustée aux missions de l'apprenti (avril-juillet)**.

Admission

Conditions d'admission

- La licence professionnelle s'adresse principalement :
- aux étudiants ayant validé les quatre premiers semestres d'une licence mention Géographie et aménagement ou mention Génie civil ;

- aux diplômés d'un BTS Métiers du géomètre topographe et de la modélisation numérique, BTS Travaux publics, BTS Aménagement paysager, BTS Design d'espace ;
- aux diplômés d'un DUT Génie civil ou d'un DUT Carrières sociales, gestion urbaine.

Le jury peut examiner des candidatures issues d'autres formations BAC+2 (titre professionnel de niveau III).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- L'admission des candidats s'effectue à l'issue d'un concours de recrutement comprenant l'examen d'un dossier de candidature comprenant CV, lettre de motivation, dernier diplôme, relevés de notes des formations antérieures, état de la recherche d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Capacité d'accueil : 16 étudiants (en apprentissage)

Modalités d'inscription

Calendrier de recrutement

- Candidatures : 2 sessions de recrutement en mars/mai et août/septembre.
- Déposez votre candidature sur la plateforme  <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Et après

Insertion professionnelle

Diverses catégories d'entreprises ou collectivités publiques recrutent les diplômés de notre formation :

- des cabinets de géomètres-topographes,
- des bureaux d'études spécialisés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, Métropoles, Communautés d'agglomération, communautés de communes, communes (services urbanisme, géomatique, observatoires des territoires) ou des syndicats mixtes,
- des grandes entreprises (RTE, GDRF).

Au cours des années récentes, l'évolution des politiques publiques territoriales d'aménagement et d'urbanisme est marquée par la généralisation de la mise en œuvre du référentiel du développement durable, la recherche de modalités d'adaptation des territoires au changement climatique et l'engagement des territoires dans la transition énergétique. Les territoires institutionnels, porteurs des compétences d'aménagement et d'urbanisme, ont été profondément transformés sous l'impulsion des réformes territoriales issues des Lois MAPTAM (2014) et NOTRE (2015).

La région Hauts de France est l'une des principales régions en France concernée par des enjeux d'aménagement et d'urbanisme très complexes. Ils sont liés à la gestion et à la mise en valeur des héritages d'opérations d'aménagement inscrites dans des territoires anciennement industrialisés par l'industrie lourde et l'activité minière, à la création de nouveaux espaces innovants porteurs d'aménités et de potentiels d'attractivité, à la recherche d'une exemplarité des projets dans un contexte transfrontalier très concurrentiel, proche de grandes régions métropolitaines en France et en Europe. Aux échelles locales, dans une région marquée par une avance importante dans le développement de l'intercommunalité et des projets associés (SCOT, PNR...), le transfert de compétences nouvelles en lien avec l'aménagement et l'urbanisme aux intercommunalités renforce le développement d'un marché professionnel dans le champ de l'aménagement territorial durable.

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Assistant d'études géomètre-topographe,
- Instructeur du droit des sols,
- Gestionnaire de bases de données,
- Gestionnaire cartographie et patrimoine,
- Technicien base de données et agent cartographe,
- Technicien topographe et géomaticien,
- Assistant conseiller en développement local durable,
- Assistant chargé d'études en aménagement & urbanisme ou en paysage,
- Assistant d'études géomètre-topographe,
- Assistant chargé de planification,
- Assistant chargé d'études en maîtrise d'œuvre Voirie, réseaux et divers (VRD).

Infos pratiques